



***CONSEIL D'ORIENTATION DU SPPPI
DE STRASBOURG-KEHL***

**Le 30 mai 2011
au Centre Administratif de la Ville et de
la Communauté Urbaine de Strasbourg**



6^{ÈME} CONSEIL D'ORIENTATION

Strasbourg, le 30 mai 2011

**Orientierungsrat : Die Zielrichtungen des S3PI
betreffen 3 Gebiete wie folgt**

La mission première du Conseil d'Orientation est d'arrêter les objectifs du SPPPI. Ces objectifs se situent :

- pour partie dans la concertation à l'amont des décisions relatives à la maîtrise des risques et pollutions,**
- pour partie dans la conception de messages susceptibles d'améliorer la compréhension des démarches d'acteurs de l'environnement industriel, aux intérêts variées et souvent contradictoires,**
- pour partie dans la valorisation d'acquis – scientifiques, techniques, sociaux et culturels – à relayer durablement vers le politique et les citoyens**



LA PRÉVENTION DES RISQUES

relève de la Commission présidée par Mme Annie BENETREAU, Directrice de la Protection Civile à la Préfecture du Bas-Rhin (SIRACED PC)

En suscitant une culture du risque auprès des riverains de sites industriels :

- L'objectif du SPPPI est de contribuer à l'efficacité des plans particuliers d'intervention (PPI) concernant l'organisation des secours en cas d'accident grave dont les conséquences débordent les limites d'un établissement industriel (classé Seveso, seuil haut).*
- A l'amont d'un plan de secours, se situent l'information et le partage des connaissances en matière de précaution (le principe), de prévention (les PPRT), de responsabilité collective (documents-guide et plaquettes d'entreprises).*
- L'objectif des rencontres-débats au SPPPI portant sur ces sujets dont la complexité est parfois cachée sous un langage très technique, est d'apporter les éléments de compréhension adaptés à tous les publics.*



LES OBJECTIFS «AIR ET BRUIT»

relèvent de la Commission présidée par le Prof. Alain CANTINEAU
de la Faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg

Ils concernent notamment :

- *Le suivi de l'engagement de progrès des industriels en matière de nuisances olfactives.*
- *L'élaboration d'une procédure de prévention améliorant la qualité de l'air respiré par les populations (Cf. Actions transrhénanes).*
- *L'exploration en matière d'effets de la pollution de l'air sur la santé humaine associant l'ASPA et les médecins cliniciens (maladies neurologiques, accidents vasculaires cérébraux...).*
- *Susciter des projets de réduction des nuisances sonores (suivi de la cartographie du bruit dans les agglomérations) ; mettre en œuvre, à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau un plan d'action multipartenaire.*



LES OBJECTIFS «EAU, SOLS ET DECHETS»

relèvent de la Commission présidée par Mme Andrée Buchmann, Vice-Présidente de la CUS, élue de Schiltigheim et Conseillère Régionale

Ces objectifs sont pour l'essentiel :

- L'examen des moyens engagés pour assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable des populations comprenant le choix de nouveaux champs captants, la réalisation de forages (ex. à Plobsheim) et leurs raccordements au réseaux de distribution.*
- La participation aux travaux de révision des plans d'élimination de déchets, de réaménagement d'anciens sites industriels pollués (ex. sols contaminés, pollution d'aquifères).*
- La prise de conscience, voire l'anticipation de conflits entre acteurs aux intérêts contradictoires, en matière de préservation de la qualité des eaux souterraines, une priorité absolue dans l'objectif du développement durable concernant les usages de la nappe phréatique rhénane (ex. pompes à chaleur, accès à la géothermie profonde, voire au stockage de déchets ultimes).*



LES ACTIONS TRANSRHENANES

relèvent de la Commission présidée par le Dr. Klaus-Dieter SEUFERT, membre du Gemeinderat Kehl et du Landrat Ortenau

Les principaux objectifs sont :

- La concertation transrhénane relative aux projets d'exploitations industrielles sur le territoire du SPPPI de Strasbourg-Kehl (ex. nouveau projet d'UPM Stracel).
- La participation à l'élaboration d'un plan d'action contre toutes les nuisances sonores à l'échelle de l'Eurodistrict (Cf. C.T. Air et bruit).
- Le suivi du groupe de projet PPTPA (Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique) et la participation à l'action programmée INTERREG IV sous l'intitulé «Prévention atmosphérique transrhénane dans les Eurodistricts du Rhin Supérieur» (projet porté par l'ASPA, sur initiative du SPPPI, rassemblant plusieurs partenaires institutionnels sur les deux rives du Rhin).
- La contribution, au titre de l'expertise collégiale transfrontalière, à l'éclairage des acteurs engagés dans la mutation énergétique dans la région du Rhin Supérieur (ex. promotion d'énergies décarbonées dont la géothermie profonde).



LA COMMISSION «INFORMATION COMMUNICATION»

est présidée par Mme Françoise TONDRE, expert en Risques majeurs, ancien membre de la Direction du Patrimoine culturel et naturel au Conseil de l'Europe

- Les objectifs sont :
- Réaliser, avec les partenaires du SPPPI, les documents-guides et plaquettes d'entreprises répondant à la réglementation et développant la culture du risque auprès des publics concernés.
- Partager les connaissances scientifiques et techniques dans la perspective du développement durable : ex. conférences –débat sur des thématiques comme :
 - Chimie, environnement et enjeux sociétaux (cadre : année internationale de la chimie)
 - Transfert de polluants gazeux entre les sous-sols et les bâtiments (programme de recherche « Fluxobat » Burgeap et C.U. de Lyon).
- Informer sur diverses actions en cours – ex. DREAL (PRSE 2), Adème (CREA), industriels (nouveaux projets), Préfecture (Risques majeurs et plans communaux de sauvegarde)...
- Consolider des besoins en «terminologie accessible» pour l'information et la formation de tous les publics.

NB : Question posée à tous : Dans nos «discours», savons-nous faire la différence entre...

 - une concertation (processus amont à tout projet)
 - une consultation (processus sur un projet existant)
 - une information (processus de mise en œuvre d'une décision prise)



***CONSEIL D'ORIENTATION DU SPPPI
DE STRASBOURG-KEHL***

Le 30 mai 2011

**au Centre Administratif de la Ville et de
la Communauté Urbaine de Strasbourg**